

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2015

RÈGLES ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE - (N° 3214)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° CL6

présenté par

M. Marsaud, Mme Schmid, M. Mariani et M. Poisson

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination relatif à l'article 8 de la proposition de loi organique de modernisation des règles applicables à l'élection présidentielle.